

Violence contre des journalistes au Bahreïn

2 Novembre 2015 - En ce jour en 2013, deux journalistes français ont été assassinés au Mali. Pour commémorer la perte de ces derniers, les Nations Unies (ONU) a proclamé 2 Novembre la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes. Par sa résolution, l'ONU a consacré cette date à tous les membres de la presse qui ont souffert de la violence. L'ONU a condamné la poursuite de l'emprisonnement, la torture et l'assassinat des journalistes qui cherchent simplement à faire leur travail avec professionnalisme et intégrité. En conséquence, Le centre Bahreïni pour les droits de l'homme « BCHR », Les Américains pour la démocratie et les droits de l'homme au Bahreïn « ADHRB » et l'Institut du Bahreïn pour les droits humains et la démocratie « BIRD » aimeraient profiter de cette occasion pour exprimer leur grave préoccupation concernant le harcèlement continu du gouvernement du Bahreïn de ceux qui exercent leur liberté d'expression à travers les médias traditionnels et sociaux.

Depuis le début des soulèvements en 2011, le gouvernement du Bahreïn a de plus en plus violé la liberté d'expression par la poursuite systématique des journalistes et des blogueurs. Cette année, « Freedom House » a classé le Bahreïn «non libre» dans son rapport annuel, en notant que les dispositions légales ambiguës "permettent à l'État d'emprisonner des journalistes pour avoir critiqué le roi ou l'islam ou pour avoir menacé la sécurité nationale". Le « BCHR », « ADHRB » et « Bird » ont largement documenté que les autorités ont utilisé ce type de législation pour poursuivre, emprisonner, et torturer les membre de la presse. Porté par une décision administrative prise plus tôt cette année, le gouvernement a même révoqué la citoyenneté de plusieurs journalistes, blogueurs et militants des médias sociaux.

Actuellement, les autorités bahreïniennes détiennent au moins dix journalistes et photographes sur des accusations liées à leur liberté d'expression.

Arrestations et détentions

Journalistes et photographes

Ahmed Humaidan, un photojournaliste primé, purge une peine de 10 ans de prison pour avoir documenté les manifestations pro-démocratiques sur l'île de Sitra. Il a été incarcéré depuis Décembre 2012 et a été accusé d'avoir participé à une attaque contre un poste de police. Au cours de l'interrogatoire, les autorités ont soumis Humaidan à des mauvais traitements. Ils l'ont frappé, l'ont forcé à se tenir dans des températures glacielles pendant des heures, et l'ont menacé d'arrêter et impliqué ses frères dans des affaires pénales qu'ils ont fabriqué contre eux. Tout au long de sa détention, le gouvernement a empêché Ahmed de communiquer avec sa famille, et à plusieurs reprises, il a nié leur droit de visite.

Les forces de sécurité ont arrêté le photographe, Jafar Marhoon, le 26 Décembre 2013. Avant cette arrestation officielle, les autorités ont interrogé pendant trois jours Marhoon, et l'auraient soumis à la torture. Un tribunal du Bahreïn lui a plus tard reconnu coupable de plusieurs affaires à caractère politique ; le 24 Février 2015, le tribunal a condamné Jafar à la vie en prison.

Hussein Hubil, un photographe indépendant, a été arrêté avant d'embarquer à bord d'un vol international pour Dubaï le 31 Juillet 2013. Hussein a été interrogé pendant quatre jours, aux cours desquels les autorités l'auraient torturé et menacé de viol. L'avocat d'Hussein a appelé à une enquête interne sur ces allégations, mais sa demande a été refusée. Le 28 Avril 2014, un tribunal l'a condamné à cinq ans de prison sur des accusations liées à son droit à la liberté d'expression. Il a été accusé d'avoir " utilisé les réseaux de médias sociaux pour inciter à la haine du régime", "appelant les gens à ignorer la loi» et «appelant pour des manifestations illégales ".

Le 2 Août 2013, les autorités du Bahreïn ont arrêté Qasim Zainal Deen, un photographe indépendant qui a déjà filmé des manifestations de l'opposition, à son domicile. En Décembre 2013, un tribunal avait condamné Qasim à trois de prison sur des accusations de rassemblement illégales. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable de nouvelles accusations de rassemblement illégal et le vandalisme, et condamné en plus de sa peine à six mois d'emprisonnement. Le 25 Février 2015, la cour d'appel a confirmé la condamnation de Qasim de trois ans de prison. Plus récemment, le

10 Mars 2015, une émeute a éclaté à la prison où Qasim est actuellement détenu, empêchant sa famille de s'y rendre. Les forces de sécurité ont gravement battu beaucoup de prisonniers lors de l'émeute, y compris Qassim, qui souffre actuellement d'une blessure au dos.

Sayed Ahmed Al-Moussaoui, un photographe qui a remporté 127 prix internationaux pour l'excellence dans son domaine, a été arrêté le 10 Février 2014, après que les forces de sécurité ont fouillé sa maison. Selon le père de Sayed Ahmed, les autorités l'ont mis et son frère en garde à vue. Ils ont également saisi plusieurs biens personnels appartenant à Sayed Ahmed, dont 4 disques durs, un ordinateur portable, ses caméras et d'autres équipements de la photographie professionnelle. Après le raid, les autorités bahreïniennes ont soumis Sayed Ahmed à une disparition forcée pendant au moins quatre jours. Pendant cette période, les forces de sécurité ont torturé Sayed Ahmed en battant ses parties génitales, le pendant à une porte, le forçant à se tenir nu pendant des jours, et électrocutant diverses parties de son corps. Tout au long de l'interrogatoire, les fonctionnaires ont aussi privé Sayed Ahmed de son droit à un procès équitable, en lui refusant le droit à un avocat.

Le 4 Septembre 2014, les forces de sécurité ont arrêté trois journalistes, Hussam Suroor (17 ans), Ahmed Zainaldeen (20 ans) et Mustafa Rabea (19 ans), comme ils ont pillé leurs maisons dans le village d'Al Duraz. Ces trois hommes ont été soumis à une disparition forcée pendant cinq jours après leur arrestation initiale. Le 30 Septembre 2015, un tribunal a condamné les hommes à 10 ans de prison pour rassemblement illégal et accusations liées à une explosion à Al Duraz. Ahmed Zainaldeen est également en attente d'une décision de justice dans une affaire distincte.

Les blogueurs et les militants sur les réseaux sociaux

« BCHR », « ADHRB » et « Bird » ont également documenté des poursuites contre des blogueurs et des militants de médias sociaux par le gouvernement. Au cours des dernières années, le gouvernement du Bahreïn a intensifié sa répression de la liberté d'expression sur internet. Il a passé une loi de cybercriminalité qui criminalise en outre la dissidence en ligne. Les autorités ont systématiquement utilisé cette législation pour poursuivre et incarcérer les opposants pacifiques. Depuis 2012, les tribunaux du Bahreïn ont collectivement condamné les militants à plus de 400 mois de prison pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression sur les médias sociaux indépendants.

Les forces de sécurité ont arrêté Jaleela al-Sayed, le 10 Février 2015. Au cours de leur descente à son domicile, les autorités ont confisqué les ordinateurs de Jaleela et les téléphones mobiles. Plus tard, ils l'ont accusée d'abuser de médias sociaux, d'incitation à la haine contre le régime et d'avoir insulté le roi sur Twitter. Les autorités ont également soumis Jaleela à des mauvais traitements, lui causant des évanouissements qui suscitent une attention médicale. Suite à l'arrestation initiale, les fonctionnaires l'empêchaient en plus de prendre contact avec sa famille ou son avocat. Jaleela est actuellement détenue à la prison pour femmes dans la ville d'Isa.

Blogueur et militant sur les réseaux sociaux, Ali al-Mearaj, a été arrêté le 6 Janvier 2014. Les autorités lui reprochent d'avoir abusé de la technologie de l'information et d'avoir insulté le roi sur son blog, "Awal Perle". Au cours de son interrogatoire à la Direction des enquêtes criminelles (CID), les fonctionnaires ont prétendument battu Ali, menaçant de nuire à son jeune fils, et verbalement abusant de lui. Au tribunal, le juge aurait refusé d'entendre les témoins de la défense ou de recevoir des éléments de preuve dans l'affaire d'Ali. Néanmoins, le 9 Avril 2014, le tribunal a condamné Ali à 30 mois de prison. Ali est actuellement en attente de son prochain procès en appel le 1er Décembre 2015. Le tribunal continue de refuser les soumissions de preuves à la défense.

Des forces de sécurité masquées ont enlevé Jassim al-Nouaïmi, un militant sur les réseaux sociaux, de son domicile le 31 Juillet 2013. Les autorités auraient soumis Jassim à la torture pendant quatre jours avant de l'arrêter officiellement. Elles l'ont détenu sur des accusations d'incitation à la haine anti-gouvernementale et l'envoi des messages sur les médias sociaux appelant à des manifestations illégales. Au cours de l'une de ses audiences, Jassim a déclaré au tribunal qu'il n'a pas été dans le pays au moment où les messages présumés avaient été postés, et qu'il avait effectivement vendu l'ordinateur à partir duquel il aurait pu publier des postes. Le tribunal pénal a rejeté l'alibi de Jassim et l'a condamné à cinq ans de prison le 28 Avril, 2014.

En Octobre 2015, les autorités bahreïniennes ont attaqué la maison d'Ebrahim Karimi, ont confisqué ses appareils, et l'ont arrêté- le tout sans jamais présenter de mandat. Les forces de sécurité ont pris Ebrahim au (CID), où il a été soumis à des mauvais traitements, y compris contraint de rester debout pendant des heures et privé de sommeil. Les fonctionnaires ont également menacé de nuire à sa famille s'il n'a pas avoué. Pendant son interrogatoire, les autorités ont interrogé Ebrahim à propos de postes sur le compte Twitter "FreejKarimi", et l'ont empêché de contacter son avocat. Le ministère public par la suite a accusé Ebrahim d'incitation à la haine contre le régime, d'avoir insulté le roi,

et abusant des médias sociaux, entre autres infractions connexes. En 2012, le gouvernement du Bahreïn a révoqué la citoyenneté d'Ebrahim par une décision administrative. Le tribunal a depuis ordonné son expulsion, une décision qu'Ebrahim tente de faire appel.

En Septembre 2015, les forces de sécurité ont arrêté les deux militants de médias sociaux gérant les comptes "BuKhamis" et "HajiAhmed" sur Twitter. Le ministère de l'Intérieur a annoncé que ces deux ont été arrêtés en raison de leurs messages sur Twitter insultant les martyrs du pays au Yémen. En vérité, Les postes en question auraient dénoncés et critiqué la participation du Bahreïn à l'opération militaire au Yémen.

En Janvier 2015, les autorités du Bahreïn ont arrêté neuf autres militants des réseaux sociaux pour la critique arguant du roi Abdallah d'Arabie saoudite sur Twitter. Le ministère de l'Intérieur a déclaré que ces individus ont été arrêtés pour "utilisation abusive des médias sociaux», et que, selon le Code pénal du Bahreïn, ils pourraient faire face à un emprisonnement maximal de deux ans ainsi que d'une amende de 200 bahreïni dinar.

Les autorités ont arrêté plusieurs autres militants pour des accusations similaires de mauvais usage des médias sociaux, de diffusion de fausses nouvelles, et d'insulte des fonctionnaires du Bahreïn ou d'autres pays du CCG. Président du « BCHR », Nabeel Rajab, a été condamné à six mois de prison pour un tweet dans lequel il décrit les institutions militaires du Bahreïn comme des incubateurs d'idéologies extrémistes. Le gouvernement l'a également poursuivi pour des accusations liées à des tweets sur la guerre au Yémen, et pour avoir insulté une figure représentative sur les médias sociaux ; il tient actuellement Nabeel sous une interdiction de Voyage.

De même, les autorités du Bahreïn ont également arrêté un opposant politique, Fadhel Abbas, sur des accusations liées à un tweet dans lequel il dénonçait la guerre au Yémen. Un tribunal l'a condamné à cinq ans de prison.

Révocation de la citoyenneté

En Janvier 2015, le gouvernement a révoqué la citoyenneté de 72 Bahreïniens, dont la majorité était des militants. Parmi ceux dont la citoyenneté a été révoquée étaient quatre membres de la presse indépendante : fondateur du forum, « Bahreïn en ligne », Ali Abdulemam, blogueur et critique, Ali al-Da iri, le journaliste Abbas AbuSafwan, et le blogueur, Husain Yousif. Le gouvernement a déclaré qu'il avait révoqué leur citoyenneté de ces derniers en raison des "actes causant un dommage à l'intérêt du royaume".

Suspensions et des poursuites pénales des médias libres

Le gouvernement du Bahreïn a également ciblé plusieurs médias. En Février 2015, les autorités bahreïniennes ont suspendu la chaîne de télévision « Al Arab » après seulement sa première journée de diffusion. Selon le gouvernement, « Al Arab » n'a pas eu les licences appropriées pour exploitation au Bahreïn. D'autres sources ont contredit cette affirmation, cependant, il était documenté que la suspension était liée à «l'échec de ceux en charge « d'Al Arab » de respecter les normes en vigueur dans le Golfe, y compris la neutralité des positions de médias et de rester loin de tout ce qui pourrait nuire à l'esprit de l'unité du Golfe ". Lors de la première et le seul programme « d'Al Arab », a été diffusée une interview avec un chef de l'opposition Bahreïn au sujet de la révocation de la citoyenneté faite par le gouvernement.

Le 6 Août 2015, l'Autorité des Affaires de l'information (AAI), qui fait partie du ministère des affaires de l'information, a annoncé qu'elle avait suspendu indéfiniment le journal « d'Al Wasat » pour "violation de la loi et de la diffusion de l'information qui affecte l'unité nationale et les relations avec les autres pays". (L'IAA) avait déjà suspendu « Al Wasat en 2011 », et avait également envoyé un avertissement officiel au sujet d'un article d'opinion publié dans le journal. L'article a été écrit par Hani al-Fardan, traitant le cas des personnes qui accusent les membres de l'opposition de trahison sur les médias sociaux ; al-Fardan a critiqué l'activité en général, et n'a pas nommé spécifiquement quelqu'un dans sa colonne.

Bien que « Al Wasat » ait ensuite été autorisé à reprendre son travail, en Juin 2015, un membre du Parlement a déposé une plainte contre Hani al-Fardan et le rédacteur en chef d'Al Wasat, Mansoor al-Jamri. La poursuite judiciaire les a accusés de diffamation contre le député dans un article. Celui-ci a fait allusion à une réunion entre le MP et un groupe

armé illégal en Syrie. « Al Wasat » a eu un cas similaire déposée contre sa faveur en 2014 aussi, en raison d'une autre colonne d'opinion.

Al Wasat est largement considéré comme le seul journal indépendant du Bahreïn qui couvre à la fois les nouvelles du gouvernement et de l'opposition. Il est également le seul journal au Bahreïn qui publie des informations et des nouvelles liées aux cérémonies et aux événements des communautaires chiites et des manifestations politiques.

Le gouvernement du Bahreïn a systématiquement pris pour cible ceux qui sont en désaccord avec la version officielle de l'Etat dans la narration des événements, ou qui présentent une opportunité pour des discours alternatifs. Qu'ils soient des photographes qui documentent les abus d'autorité avec leurs caméras, ou des journalistes et des blogueurs racontant les histoires des manifestants blessés, les membres des médias représentent un défi démocratique pour la répression du gouvernement du Bahreïn. Au lieu de reconnaître et de protéger la presse indépendante, les autorités bahreïniennes ont travaillé avec efficacité autoritaire à contraindre et à faire taire. Pour dissimuler sa violation constante des droits de l'homme, le gouvernement continue de maintenir un black-out des médias en général - à commencer par la poursuite, l'emprisonnement et l'intimidation des journalistes.

Le centre Bahreïni pour les droits de l'homme « BCHR », Les Américains pour la démocratie et les droits de l'homme au Bahreïn « ADHRB » et l'Institut du Bahreïn pour les droits humains et la démocratie « BIRD » appellent le gouvernement du Bahreïn à :

- libérer et pardonner tous les emprisonnés à tort, les journalistes, les photographes, les blogueurs et les militants sur des réseaux sociaux ; et
- abroger toutes les lois qui limitent, pénalisent, ou violent sur les libertés d'expression, de parole, et de presse au Bahreïn.